



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



19009813

09 JAN. 2019

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0406 909 258**

Dénomination

(en entier) : **ETABLISSEMENTS MARCEL COLLIGNON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Tronquoy 25 à 5380 FERNELMONT**

Objet de l'acte : Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2017 :

« Sur proposition du Conseil De gérance, l'assemblée générale, approuve à l'unanimité de nommer la ScPRL Christophe REMON & Co comme commissaire pour l'exercice du mandat de commissaire pour une durée de trois ans (exercice comptable 2017, 2018 et 2019). La ScPRL Christophe REMON & Co a désigné Monsieur Christophe REMON, réviseur d'entreprises comme représentant pour l'exercice de ce mandat. Les émoluments du commissaire sont fixés à 5.101,56 € HTVA indexés. Le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2019 ».

Florence BOTTACIN

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/01/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).